

GARANCIERES EN DROUAIS
réunion publique Mutuelle communale

salle communale

LE 25 AVRIL 2024 A17H00

Une cible dont les besoins de santé sont spécifiques : cardiologie, rhumatologie, verres progressifs, cure thermale...

Une cible préoccupée aussi par son confort de vie et son bien-être aujourd'hui et demain... et qui souhaite être accompagnée.

Une cible très sensible à la proximité avec le conseiller.

LES 55 ANS ET +

Les **PLUS** du contrat

LA RÉPONSE GROUPAMA
SANTÉ ACTIVE SENIOR

Des soins médicaux

Des remboursements adaptés à l'évolution de leurs besoins

- Ostéopathie, étioopathie, hypnothérapie, acupuncture, homéopathie, psychothérapie, psychomotricité ou chiropractie : deux à trois forfaits de 50 € (niveaux 2 et 3) et 60 € (niveau 4) par bénéficiaire et par an.
- Forfait prévention jusqu'à 145€ pour :
 - des séances chez un pédicure/podologue sans prescription ;
 - tous les vaccins prescrits ainsi que les médicaments antipaludéens ;
 - une consultation diététique ;
 - le sevrage tabagique.
- Cure thermale : en plus du remboursement qui complète celui du régime obligatoire, forfait pour les frais d'hébergement et de transport jusqu'à 125 €.
- Prise en charge de tous les médicaments remboursés par le régime obligatoire (y compris ceux dont le service médical rendu est modéré ou faible).

De l'audiologie

Des appareils de qualité

- Aides auditives :
 - jusqu'à 1000 € par appareil (2000 € pour les deux oreilles) ;
 - accès à des équipements de qualité à des prix négociés auprès des audioprothésistes Sévéane.

De l'optique

Des restes à charge vraiment diminués!

- Avantages auprès des opticiens Sévéane :
 - quelle que soit leur correction visuelle, dès la formule 2*, aucun reste à charge, hors traitements, sur les verres progressifs sélectionnés entre les opticiens et Sévéane ;
 - réduction de 20 % sur la monture ;
- Quel que soit l'opticien :
 - 1 paire de lunettes par an en cas d'évolution de la vue ;
 - prise en charge d'un double équipement (2 verres pour la vision de près et 2 verres pour la vision de loin et 1 monture) si les verres progressifs ne sont pas supportés.
- Panier 100 % santé.

Du dentaire

Une attention particulière pour des traitements adaptés

- Forfait annuel pour un détartrage approfondi. Prise en charge du traitement des gencives chez les chirurgiens-dentistes Sévéane (jusqu'à 250€ par an) ;
- Forfait jusqu'à 550€ pour la chirurgie de l'implant.
- Remboursement jusqu'à 350€ pour une couronne céramique.
- Suppression du plafond sur les prothèses dentaires dès la 3^e année d'assurance.
- Garantie 10 ans casse et réparation, pour les prothèses dentaires et les appareils amovibles réalisés chez les chirurgiens-dentistes Sévéane.
- Panier 100 % santé.

AVANTAGES
FIDÉLITÉ

De l'hospitalisation

Du confort en plus

- Prise en charge à l'hôpital public ou en clinique, même à domicile, dès le premier jour et sans limitation de durée ;
- Chambre particulière jusqu'à 70€ par jour ;
- Frais d'accompagnant quels que soient l'âge et la qualité de l'accompagnant : lit et repas jusqu'à 35€ par jour ;
- Dépenses de confort (télévision, wifi, téléphone, journaux...) remboursées jusqu'à 10€ par jour ;
- Enveloppe d'aide ménagère supplémentaire, en cas d'hospitalisation d'au moins 8 jours consécutifs : jusqu'à 20 heures en plus.

Relaimoi

Même s'ils ne sont pas assurés sur le contrat de l'assuré, ses proches ayant un lien de parenté (ascendant ou descendant) avec lui bénéficient des services suivants :

- L'aide ménagère ;
- Le portage de repas, la livraison de médicaments ;
- La garde à domicile ;
- Téléassistance.

- Non pris en charge par le régime obligatoire.

* Dans les limites autorisées par la réglementation des contrats responsables. Pour le détail des garanties, se reporter au tableau des garanties et des services Groupama Santé Active Senior.